Les Archers de Poissy

Affiliation FFTA 0878116

vous invitent à leur concours Tir à 18 m sélectif pour le Championnat de France 2026,

Samedi 10 et dimanche 11 janvier 2026

Halle des Sports, 76 avenue Blanche de Castille, 78300 Poissy (GPS: 48.920095,2.026584)





Départs	Samedi 10 **		Dimanche 11***	
	N°1*	N°2	N°3	N°4
Ouverture du greffe	09h30	13h30	08h30	12h30
Inspection du matériel suivie d'un échauffement	10h00	14h00	09h00	13h00
sur blasons (3 volées d'essai sur sa cible)				

^{*} **U11** acceptés uniquement sur le **Départ 1** (blason Ø80cm)

Blason: U11 arcs classique

U13/U15 arcs classiques et U15/U18 arc nu Autres catégories en arc classique et en arc nu

Toutes catégories en arc à poulies

Ø80cm

Ø60cm (ou trispots sur demande à l'inscription) Ø40cm (ou trispots sur demande à l'inscription)

Ø40cm trispots

Rythme de tir : AB / CD

Récompenses:

- U11 à l'issue du départ N°1 du samedi vers 13h
- U13/U15 arc classique et U15/U18 arc nu à l'issue du départ N°2 du samedi vers 17h30
- Toutes autres catégories à l'issue du départ N°4 du dimanche vers 17h
- Challenge Jean Varlet : Équipes d'un homme, d'une femme et d'un jeune (H/F) du même club, max 1 poulie. Composition des équipes à déclarer avant le tir du premier archer de l'équipe.

Inscriptions:

- Inscriptions uniquement via le lien suivant https://poissy-salle.inscriptarc.fr/
- Tarif: Catégories S1, S2 et S3 = €10 / Autres catégories (U11, U13, U15, U18 et U21) = €8
- Toute annulation après le jeudi précédant le concours ne sera pas remboursée

Paiement

Les inscriptions seront validées uniquement à réception du règlement

- <u>Privilégier le paiement en ligne</u> à Inscriptarc (via un lien direct vers HelloAsso). La demande de reçu de paiement est disponible sur le site d'Inscriptarc
- Ou paiement par virement bancaire à **SPORTIVE DE POISSY TIR A L'ARC**

IBAN: FR76 1027 8062 1500 0363 8614 102 / BIC: CMCIFR2A / Réf: « concours-club/nom de l'archer »

• Ou par chèque à l'ordre de « ASP Tir à l'Arc » **avec le club/nom de l'archer écrit au dos**, avant le 8 janvier 2026 à : ASP Tir à l'Arc chez Martin PIKE, 1 chemin des 10 arpents, 78630 Morainvilliers

Contact: par email à : concours_poissy@tiralarcpoissy.com

Les obligations

- Licence FFTA
- Tenue conforme au règlement
- Chaussures de salle obligatoire

Information

Une magnifique buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours

^{**}Blason Ø60cm et trispots Ø60cm acceptés uniquement sur les départs du samedi (Départs 1 ou 2)

^{***} Uniquement blason Ø40cm ou Ø40cm trispots